



Sous la Halle à Massueville

Mars 2021

Résumé du procès-verbal de la séance du conseil

Communiqués

Calendriers

Nouvelles de vos organismes

Nos places d'affaires



OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT

Détail à la page 20



Statistique Canada

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 2021

Détail à la page 24



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MASSUEVILLE

Bureau municipal : 450 788-2957

Télécopieur : 450 788-2050

Courriel : info@massueville.net

Site Web: www.massueville.net

Fière d'appartenir à la MRC de Pierre-De Saurel

CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone

Denis Marion, maire	450 788-2174
René Lalancette, conseiller no 1	450 788-2921
Nicole Guilbert, conseillère no 2	450 788-3125
Louis Fillion, conseiller no 3	514 208-1737
Chloé Émond, conseillère no 4	514 967-0978
Richard Gauthier, conseiller no 5	450 788-3350
Pierre Michaud, conseiller no 6	450 788-2388

Services

Responsable

Téléphone

Urgence (ambulance, police, incendie...)		911
Directrice générale	France Saint-Pierre	788-2957
Responsable de la voirie	Éric St-Martin	788-2957
Inspecteur en bâtiment	Xavier Rajotte	788-2957
Directeur service incendie	Christian Desrosiers	788-2873
Location école	Municipalité de Massueville	788-2957
Fabrique de Saint-Aimé		788-2203
Bibliothèque	Suzanne Lalande 788-3088	450 517-3566
Bureau de poste		450 788-2977
École Christ-Roi	Julie Durand	788-2208
Loisirs St-Aimé et Massu.	Chantal Girard	788-2215
Comité St-Jean-Baptiste	Lucille Bernier	788-2161
FADOQ	Lucille Bernier	788-2804
Cercle des fermières	Isabelle Vincent	788-2023
Comité du Parc	Denis Benoit	788-2646
Ô Chalet Aimé Massue	Isabelle Berthiaume	881-1324
Fête des récoltes	Louis Fillion	514 208-1737
Route des épouvantails	Françoise Beaulac	788-3452
OMH Pierre-De Saurel	France Dubé	743-0033
Service de Popote roulante		450 785-2874
SPA Drummond		1 855-472-5700
Sûreté du Québec	M.R.C. Pierre-De Saurel (urgence)	911
poste.mrc.pierredesaurel@surete.qc.ca	(cellulaire)	*4141
	Informations générales	450 743-7947
	Info-crime	1 800 711-1180



Les membres du Conseil municipal ont analysé les soumissions reçues dans le cadre du processus d'appel d'offres pour la construction d'un nouveau Chalet des Loisirs qui pourrait accueillir les activités actuellement offertes par Ô Chalet Aimé-Massue. Nous avons été très désagréablement surpris par les propositions, dont la moins chère s'élève à tout près de 430 000\$. Nous savions que les coûts de construction étaient en forte hausse depuis le début de la pandémie, mais nous ne nous attendions pas à de tels montants. Lorsque nous avons commencé le projet, les prévisions de coûts dépassaient légèrement 200 000\$. Nous avons ajusté à 300 000\$ lors de l'adoption du budget 2021, en décembre dernier, en faisant un effort supplémentaire.

J'espère que vous comprendrez notre déception. Avec de tels coûts, nous ne pouvons aller de l'avant à ce moment-ci avec le projet dans sa forme actuelle, il faudra trouver d'autres solutions. Ce service est essentiel pour nos familles.

Nous avons déjà annoncé que nous préparions une demande de subvention pour refaire la portion de la rue Royale entre la rue Bonsecours et la sortie sud du village, que nous allons déposer dès que le ministère des Affaires municipales ouvrirait un programme pour financer ce genre de projet. Nous pouvons maintenant la déposer. Nous espérons des nouvelles du Ministère dans les prochains mois. Les travaux pourraient se faire en 2022 si la réponse ne tarde pas.

Nous poursuivons les démarches pour aller en appel d'offres pour réaliser des travaux importants de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées. Les membres du conseil municipal souhaitent que ces travaux se réalisent dès cette année.

Le comité des loisirs se penchera dans les prochaines semaines sur l'organisation du camp de jour estival et du soccer dans le contexte de la pandémie. Nous suivons très attentivement les recommandations de la santé publique et les décisions gouvernementales.

À la MRC, trois dossiers occupent notre attention de façon plus particulière : le renouvellement de la politique des aînés, une nouvelle politique de développement social et un grand projet de transport collectif accessible à tous sur le territoire des 12 municipalités.



Denis Marion

Maire



À leur séance, les membres du Conseil ont résolu :

- **PARTAGER** les frais d'exploitation pour la bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville à 50 % lorsqu'elle sera relocalisée au 285, rue Bonsecours ;
- **METTRE** fin à l'entretien des gazons des Loisirs et de **MANDATER** les représentants de la Municipalité du Village de Massueville pour proposer au Comité des Loisirs de trouver un entrepreneur pour faire l'entretien du gazon ;
- **METTRE** fin au projet de construction d'un Chalet des Loisirs et d'en informer les soumissionnaires ;
- **DÉPOSER** et **TRANSMETTRE** le rapport d'activité de l'an 12 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020) à la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport de synthèse régional et l'envoi au ministère de la Sécurité publique (MSP) ;
- **RETENIR** les services de l'entreprise Inspectech pour procéder à l'inspection d'un bâtiment au coût de 2 000 \$ plus les taxes applicables et d'**AUTORISER** Inspectech à contacter notre conseillère juridique pour que cette dernière lui fasse part de nos attentes ;
- **RETENIR** les services professionnels de IME Expert-Conseils inc. pour l'évaluation du système de ventilation de la station de traitement des eaux usées pour un montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables ;
- **AUTORISER** la présentation d'une demande d'aide financière à la voirie locale – volet Redressement et Accélération pour les travaux admissibles des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et de **CONFIRMER** son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur, en reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée ;
- **APPROUVER** l'offre d'emploi étudiant pour le poste de responsable des espaces verts pour la saison estivale 2021, de la publier dans le prochain journal municipal de même que sur les sites Web de la Municipalité, d'Emploi Québec et sur Facebook, et de demander au municipalité voisines de la publier dans leur journal du mois de mars ;
- **ADOPTER** une indexation des salaires calculée à partir de l'indice moyen annuel du taux de l'indexation des prix à la consommation publié pour la région de Montréal établis par Statistique Canada au 31 décembre 2020 et un ajustement de salaire pour un employé, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2021 ;
- **ADHÉRER** à l'Instance régional de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM) à titre d'organisme, et ce, sans frais.

RÈGLEMENT NUMÉRO 478-21

ÉTABLISSANT LES TARIFS POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS BIENS ET SERVICES DE L'EXERCICE FINANCIER 2021

ATTENDU QUE des tarifs doivent être établis pour la fourniture de certains biens et services par la Municipalité du Village de Massueville;

ATTENDU les dispositions des articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, ainsi que les dispositions de l'article 962.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 11 janvier 2021 par monsieur le conseiller Louis Fillion;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus par la loi, soit au plus tard deux (2) jours ouvrables avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté, et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;

Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;

IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Massueville adopte le présent règlement et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le présent règlement vise à établir une politique de tarification applicable pour la fourniture de certains biens et services rendus par la Municipalité du Village de Massueville.

ARTICLE 3 – TRANSCRIPTION ET REPRODUCTION D'UN DOCUMENT

Les tarifs applicables à la transcription et à la reproduction de documents sont établis comme suit :

<u>3.1</u>	Par page pour une copie noir et blanc pour tout document de format 8½ x 11, 8½ x 14, 11 x 17, autre que 3.2 et 3.3	0.10 \$ page 0.08 \$ / plus de 100
<u>3.2</u>	Par page pour une copie couleur de	0.50 \$/page



	format 8½ x 11, 8½ x 14	
3.3	Par page pour une copie couleur de format 11 x 17	1.00 \$/page
3.4	Copie du compte de taxes	0.50 \$/page
3.5	Copie d'un extrait du rôle d'évaluation	0.50 \$ par unité
3.6	Rapport d'événement ou accident	16.25 \$
3.7	Copie de règlement municipal	0.40 / page sans excéder 35 \$
3.8	Copie du rapport financier	3.25 \$
3.9	Télécopie	0.25 \$/page local 0.50 \$/page interurbain

ARTICLE 4 – SERVICE PAR LES TRAVAUX PUBLICS

Les frais exigibles pour les services effectués par les travaux publics sont les suivants :

4.1	Ouverture et fermeture de l'eau durant les heures régulières de bureau;	Coût réel de la Régie d'aqueduc
4.2	Réparations diverses par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre	Coût réel
4.3	Entretien du gazon à l'OMH de Massueville :	400 \$/an
4.4	Entretien de gazon pour les Loisirs de Saint-Aimé et Massueville :	750 \$/an
4.5	Entretien du gazon au 207, rue Cartier	Coût réel
4.6	Installation ou réparation d'un lecteur à distance par la Régie d'Aqueduc Richelieu centre :	Coût réel
4.7	Employé municipal	Coût réel

ARTICLE 5 – SERVICES ADMINISTRATIFS

Les frais exigibles pour la vente d'épinglettes sont les suivants :

5.1	Épinglette	15 \$ incluant les frais de poste
5.2	Enveloppes 8½ x 11	0.25 \$/ch
5.3	Enveloppes 8½ x 14	0.50 \$/ch

La transmission et la reproduction de documents s'effectuent selon le règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, chapitre A-2.1, r.3.



ARTICLE 6 – PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL ET LES BACS À FLEURS

Les frais exigibles pour la publicité dans le journal « Sous la Halle » et pour les fleurs dans les bacs sont les suivants :

6.1	Format carte professionnelle	50 \$/an
6.2	Format 2 cartes professionnelles	75 \$/an
6.3	Demi-page	100 \$/an
6.4	Une page	200 \$/an
	Tarif au mois	
6.5	Format carte professionnelle	20 \$/mois
6.6	Demi-page	35 \$/mois
6.7	Une page	45 \$/mois
6.8	Bacs à fleurs	45 \$/an

ARTICLE 7 – LOCATION DE SALLE ET/OU D'ÉQUIPEMENTS

Les frais exigibles pour la location de salle et/ou d'équipements sont les suivants :

	Sous-sol-école :	
7.1	FADOQ	1 445 \$/an
7.2	Loisirs de Saint-Aimé et Massueville	985 \$/an
7.3	Municipalité de Saint-Aimé	945 \$/an
	Gymnase de l'école incluant le ménage	
7.4	Pour 50 personnes et moins	120 \$
7.5	Pour plus de 50 personnes incluant la mise en place	240 \$
	Équipements :	
7.6	Clôture de sécurité : 50 \$	50 \$/mois
7.7	Guichet automatique	Selon l'entente
7.8	Terrain agricole	Selon l'entente

ARTICLE 8 – FACTURATION DIVERSE

Les frais exigibles pour la fourniture de certains biens ou services sont les suivants :

8.1	Quote-part Viande Richelieu	Frais des charges d'exploitation
8.2	Quote-part municipalité de Saint-Aimé	Selon l'entente
8.3	Frais annuels Simb@ à la municipalité de Saint-Aimé	50% du coût réel
8.4	Taxes scolaires aux copropriétaires du 207, rue Cartier	Coût réel
8.5	Assurances Bibliothèque, Comité de la	Coût réel



	Halle, Loisirs, Comité des Fêtes de la St-Jean Baptiste	
8.6	Permis de construction	30 \$
8.7	Fourniture de bureau aux employés	Coût réel
8.8	Électricité au Comité du parc	Coût réel
8.9	Compensation pour service municipal : Régie Incendie et Municipalité de Saint-Aimé	Selon le règlement 267-19-02
8.10	Adhésion à Loisir et sport Montérégie à la municipalité de Saint-Aimé	50% du coût réel
8.11	Microsoft Exchange en ligne – aux Loisirs de Saint-Aimé et Massueville et à la Bibliothèque	Coût réel
8.12	Soutien informatique de la MRC – aux utilisateurs	Coût réel
8.13	Téléconférence aux utilisateurs	Coût réel

ARTICLE 9. APPLICATION DES TAXES

Lorsqu'elles sont applicables, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) ou toute autre taxe doivent être ajoutées aux tarifs fixés au présent règlement aux taux prescrits à la date de la facturation.

ARTICLE 10. MODALITÉ DE PAIEMENT

Les montants dus pour les documents et services sont payables à la livraison. Tout paiement doit être versé comptant ou par chèque fait à l'ordre de la Municipalité du Village de Massueville.

ARTICLE 11. TAUX D'INTÉRÊT

À compter du moment où le solde devient exigible, le solde impayé porte intérêt au taux annuel de 15 %.

ARTICLE 12. NON-REMBOURSEMENT DES FRAIS

Aucun remboursement n'est possible lorsque le bien ou le service a été fourni au demandeur.

ARTICLE 13. CHÈQUE SANS PROVISION

Lorsqu'un chèque ou un ordre de paiement est remis à la Municipalité du Village de Massueville et que le paiement en est refusé par le tiré, des frais administratifs de (20 \$) s'appliquent.

ARTICLE 14. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ à la séance extraordinaire du Conseil du Village de Massueville, le lundi 11 janvier 2021, sous le numéro de résolution 2021-02-013.



La prochaine séance du Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal de Massueville aura lieu mardi le 6 avril 2021, par visioconférence, à compter de 19h30. La séance sera enregistrée afin de la rendre publique sur le site web.



BUREAU MUNICIPAL

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 16h00	13h00 à 17h00

Site Web : www.massueville.net

Comité de développement touristique et culturel (CDTC)

www.village-massueville.com

Saviez-vous que....

Collectes des ordures ménagères (bacs verts) : les collectes se font à toutes les 2 semaines.



Collectes des matières recyclables (bacs bleus) : les collectes se font à toutes les 2 semaines.



Matières des matières compostable (bacs bruns) : les collectes se font à toutes les semaines jusqu'en décembre.



Déposez simultanément **avant 6 h** vos bacs verts, bleus et bruns

Ordures (bac vert)	Recyclage (bac bleu)	Compost (bac brun)
10 mars 2021	17 mars 2021	10 mars 2021
24 mars 2021	31 mars 2021	7 avril 2021
7 avril 2021	14 avril 2021	14 avril 2021
21 avril 2021	28 avril 2021	21 avril

Pour plus de détails, visitez notre site Web au www.massueville.net





Permis de construction et de rénovation

Pour rencontrer monsieur Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment, vous devez prendre rendez-vous à la mairie au 450 788-2957.

Monsieur Rajotte est disponible
les mardis de 9h30 à 16h00.

La Municipalité de Massueville tient à vous informer que tout travail de rénovation ou de construction nécessite l'obtention d'un permis de réparation (pour les rénovations, toitures, etc.) ou d'un permis de construction (agrandissement, remise, garage, etc.) avant la réalisation des travaux projetés. Veuillez téléphoner à la Municipalité pendant les heures d'ouverture pour l'obtention du permis.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Le propriétaire ou le gardien d'un chien est tenu de ramasser immédiatement, et en tout temps les matières fécales produites par l'animal. De plus, il doit s'assurer d'avoir en sa possession, lors de ses promenades quotidiennes, les moyens appropriés (ex. sac à déchets) pour enlever et disposer des matières fécales.

Ramasser les matières fécales de son animal :

- C'est faire preuve d'un comportement responsable puisque cela permet d'éviter que les enfants soient exposés à des infections bactériennes.
- C'est contribuer à la préservation d'un environnement propre.
- C'est poser un geste qui ne peut qu'améliorer l'opinion publique quant à la propreté du village mais également à l'endroit de ces bêtes et de leurs propriétaires.



Nous vous remercions de votre collaboration.

GRILLES TARIFAIRES 2021

Je soussignée, greffière de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que le Conseil de la MRC, à sa séance ordinaire du 9 septembre 2020, a adopté, par sa résolution 2020-09-289, les tarifs du service de transport adapté et collectif ainsi que les tarifs du service de Taxibus qui seront en vigueur sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2021, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur les transports.

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL

Pour de plus amples renseignements concernant ces services, la population est invitée à communiquer au :

- 450 746-7827 (sans frais : 1 855 751-7827) pour le service de transport adapté et collectif régional;
- 450 743-3336 (sans frais : 1 833 703-3336) pour le service de Taxibus.



Grille tarifaire 2021 Transport adapté et collectif rural

	Passage tarif ordinaire	Passage tarif réduit*	Carte mensuelle Tarif ordinaire	Carte mensuelle Tarif réduit*
Intra-municipalité **	4,75 \$	3,25 \$	77,50 \$	46,50 \$
Zone 1	Tarification zone 1			
Sainte-Anne-de-Sorel Saint-Joseph-de-Sorel	4,75 \$	3,25 \$	88,50 \$	53,00 \$
Zone 2	Tarification zone 2			
Saint-Robert Sainte-Victoire-de-Sorel	5,25 \$	3,75 \$	100,00 \$	60,00 \$
Zone 3	Tarification zone 3			
Massuville Saint-Aimé Saint-Ours Saint-Roch-de-Richelieu Yamaska	6,25 \$	4,25 \$	126,00 \$	75,50 \$
Zone 4	Tarification zone 4			
Saint-David Saint-Gérard-Majella	7,25 \$	4,75 \$	150,50 \$	90,50 \$

* Tarif réduit : 65 ans et plus, ou étudiants à temps plein (avec preuve de l'établissement scolaire)
** Massuville et Saint-Aimé seront considérés comme étant un déplacement intra-municipal

Transport adapté et collectif rural

Coût des livrets	
Livret de 20 billets de 0,25\$	4,25 \$
Livret de 20 billets de 0,50\$	8,50 \$
Livret de 20 billets de 0,75\$	12,75 \$
Livret de 20 billets de 2,00\$	34,00 \$
Livret de 20 billets de 3,00\$	51,00 \$
Livret de 10 billets de 5,00\$	42,50 \$

	Grille tarifaire 2021			
	Billets unitaires			Carte mensuelle
	Quantité			
	1 à 9	10 à 24	25 et plus	Chaque
Tarif ordinaire	5,25 \$	5,00 \$	4,50 \$	104,50 \$
Tarif réduit	3,50 \$	3,35 \$	3,00 \$	68,50 \$
Pénalités (sauf absences)	5,00 \$			
Absences	10,00 \$			

PATINOIRE 2020-2021



**Le comité des Loisirs de Saint-Aimé et de Massueville
invite la population à venir patiner à la patinoire.**

Rappelons qu'en raison des contraintes sanitaires, nous ne donnons pas accès au sous-sol de l'école aux patineurs. Dans le but d'accommoder les usagers, nous avons installé une estrade à l'extérieure. Nous demandons la collaboration de tous, jeunes et moins jeunes, pour **respecter les mesures sanitaires en vigueur et adopter un langage et un comportement convenable et respectueux.**

La surveillance des enfants demeure la responsabilité des parents.

Merci de votre compréhension.

Nous vous souhaitons un bel hiver à tous!

En vertu du couvre-feu décrété par le gouvernement du Québec, la patinoire sera dorénavant fermée pour 20h et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Nouvel horaire :

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h à 20h	16h à 20h	8h à 20h				

Heures d'ouverture régulières :

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h à 17h 18h à 21h	16h à 22h	13h à 17h 18h à 22h				

Lors d'une journée pédagogique, l'horaire est la même que celle de la fin de semaine.

Pour infos:

Chantal Girard, Agente de développement en loisirs de Saint-Aimé et de Massueville
450-788-2215, 450-888-2012, loisirs@saintaime.qc.ca



CODE DE CONDUITE PATINOIRE EXTÉRIEURE

À nos concitoyens et concitoyennes de Saint-Aimé et de Massueville,

Nous vous remercions de votre collaboration afin de:

- Maintenir les lieux propres en déposant tout déchet dans les poubelles prévues à cet effet;
- Adopter un comportement approprié sur la glace et autour de la patinoire en évitant les tiraillements, bousculades, bagarres, batailles de boules de neige et les poursuites en patin;
- Adopter un langage adéquat en s'exprimant poliment et calmement sur la glace et autour de la patinoire;
- Patiner à une distance sécuritaire des autres patineurs afin de ne pas les faire tomber;
- Respecter les aires de patin libre et de hockey;
- Attendre que les préposés aient terminés l'entretien de la patinoire avant d'entrer sur la glace;
- Entrer et sortir de la patinoire en utilisant la porte d'accès;
- Ne pas endommager la glace en y piquant la lame du patin;
- Patiner et jouer au hockey prudemment selon la condition de chacun et utiliser du matériel en bon état;

De plus,

Il est strictement interdit de fumer ou vapoter;

Tel que spécifié dans le règlement relatif à la sécurité, la paix et l'ordre public, il est interdit de consommer des boissons alcoolisées ou d'avoir en sa possession un contenant de boisson alcoolisé dont l'ouverture n'est pas scellée, sauf si un permis a été délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Les Loisirs de Saint-Aimé et Massueville ne sont pas responsables des objets perdus ou volés.

**Merci de respecter les consignes sanitaires en vigueur
afin de préserver la santé de tous.**



Pour toutes questions ou commentaires, contactez le service des loisirs.

Le comité des Loisirs de Saint-Aimé et de Massueville



C'EST L'HEURE !



**VÉRIFIEZ
VOS AVERTISSEURS**



Changement d'heure du printemps: dans la nuit du 13 au 14 mars 2021

Enfin, de la clarté en fin de journée!

Signe que le printemps approche tranquillement, le Québec passera à l'heure avancée de l'Est, ce dimanche 14 mars.

À 2h du matin dans la nuit de samedi à dimanche, on avance l'horloge à 3h.

N'oubliez pas de changer l'heure de vos montres et les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone cette fin de semaine.



La Régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue en profite pour demander à la population de vérifier les détecteurs de fumée.

Les citoyens sont invités à vérifier les piles de leurs avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Cette pratique est privilégiée deux fois par année, soit aux changements d'heure.

De plus, un avertisseur doit être remplacé à la date indiquée sur le boîtier, si aucune date n'est inscrite, s'il est endommagé ou s'il n'émet aucun signal après le changement de piles.

On est dans l'obligation de remplacer un avertisseur défectueux tel que le précise le règlement municipal sur la prévention des incendies.

On demande aussi d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone si on est équipé d'un appareil à combustion ou si un garage est annexé à une maison ou un logement.





**Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

**NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT**

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



avis
d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris
d'aqueduc



avis
d'évacuation



alerte
environnement



glissement
de terrain



risque
d'inondation



**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT !**

massueville.alertesmunicipales.com • 450 788-2957



Mars 2021

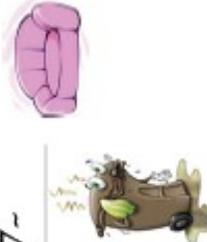


DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1- Séance du Conseil à 19h30	2- Bibliothèque 14h à 16h	3- 	4- 	5- 	6- Bibliothèque 10h à 12h
7-	8-	9- Bibliothèque 14h à 16h	10- 	11- 	12- 	13- Bibliothèque 10h à 12h
14-	15-	16- Bibliothèque 14h à 16h	17- 	18- 	19- 	20- Bibliothèque 10h à 12h
21-	22-	23- Bibliothèque 14h à 16h	24- 	25- 	26- 	27- Bibliothèque 10h à 12h
28-	29-	30- Bibliothèque 14h à 16h	31- 			



Avril 2021



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1-	2-	3- Bibliothèque 14h à 16h
4-	5- Séance du Conseil à 19h30	6- Bibliothèque 14h à 16h	7- 	8-	9-	10- Bibliothèque 14h à 16h
11-	12-	13- Bibliothèque 14h à 16	14- 	15-	16-	17- Bibliothèque 14h à 16h
18-	19-	20- Bibliothèque 14h à 16h	21- 	22-	23-	24- Bibliothèque 14h à 16h
25-	26-	27- Bibliothèque 14h à 16h	28- 	29-	30-	

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-AIMÉ/MASSUEVILLE

Bureau municipal de Massueville – 246 A rue Bonsecours

Courriel bibliosam@massueville.net

Téléphone : 450 517-3566

Site web : www.reseaubibliodisquebec.qc.ca



@bibliodeSAM

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE
Le mardi de 14 h à 16 h - Le samedi de 10 h à 12 h

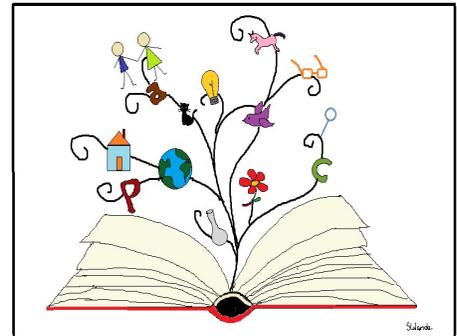
La lecture, c'est pour tout le monde!

On a des livres pour tous les âges et pour tous les goûts : des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des albums, des magazines...

Laissez-vous transporter ailleurs!

Bien sûr, nous devons, comme partout ailleurs, appliquer les mesures d'hygiène :

- Port du couvre-visage
- Nettoyage des mains
- Respect des distances
- Présence restreinte dans les locaux.



Merci de votre collaboration!

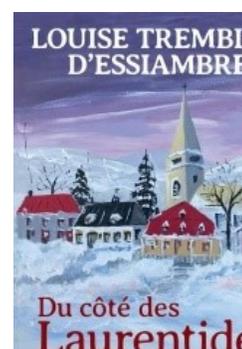
La bibliothèque déménage !



Encore? Eh oui! Mais cette fois sera la bonne! On s'en va au 285 rue Bonsecours. Le déménagement aura finalement lieu au début mai, ce qui nous donne tout le temps pour faire une beauté au local. La bibliothèque sera alors fermée pour deux semaines, le temps de s'installer. On vous tiendra au courant.

Nous recevrons bientôt de nouveaux livres dont *Le sablier* d'Edith Blais et les volumes 2 et 3 de la Série Du côté des Laurentides de Louise Tremblay-D'Essiambre, ainsi que des polars et des livres pour les jeunes.

Venez nous voir!



Une idée pleine de science!

Faites votre propre volcan de neige.

Durée de l'activité: 10 à 20 minutes.

Vous aurez besoin de :

- Vinaigre
- Bicarbonate de soude
- Savon à vaisselle
- Colorant alimentaire
- Un long pot de style Mason ou vase à fleur
- Lunettes de sécurité (les apprentis scientifiques pourraient recevoir du vinaigre dans les yeux)



Étapes à suivre :

- 1- Enfoncez votre pot dans la neige et formez une pente descendante tout autour qui ressemblera à un volcan.
- 2- Incorporez 4 cuillères à soupe de bicarbonate de soude dans le vase.
- 3- Versez du savon à vaisselle dans votre vase. Plus il y aura de savon, plus il y aura de mousse !
- 4- Mettez du colorant alimentaire dans le pot.
- 5- Finalement, versez du vinaigre jusqu'à ce que la mousse sorte de votre volcan.

Astuce : À l'aide d'une longue cuillère à mélanger, brassez le tout question de produire encore plus de mousse. Plus vous brassez, plus il y aura de mousse.

Vous pouvez décider de colorer votre vinaigre à l'avance et faire plusieurs volcans.

Visionnez la vidéo pour voir comment faire sur la page FB des loisirs et partagez-nous le résultat de votre expérience!



Offre d'emploi d'été étudiant

Responsable des espaces verts



La Municipalité de Massueville est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper le poste de responsable des espaces verts pour faire l'arrosage des jardinières suspendues et des bacs et des fleurs, la tonte de la pelouse sur les terrains de la municipalité lorsque nécessaire et occasionnellement la mise en place d'équipements lors d'événements spéciaux et divers travaux de voirie avec l'inspecteur municipal, s'il y a lieu.

Exigences :

Avoir son permis de conduire;

Étudier à temps plein dans le domaine de l'horticulture (aménagement paysager) ou dans la production maraîchères, ornementales et environnement serait un atout majeur.

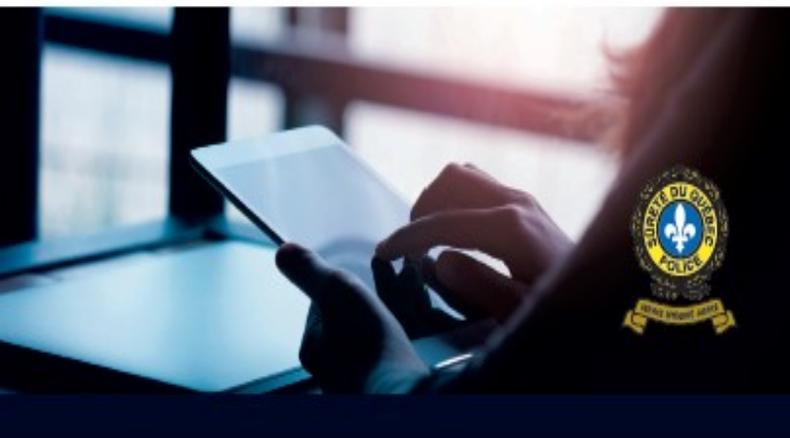
Retourner aux études en septembre 2021.

Les étudiant(e)s intéressé(e)s devront faire parvenir leur *curriculum vitae* à l'adresse suivante : Municipalité de Massueville, 246, rue Bonsecours à Massueville (Québec) J0G 1K0, ou par courriel : direction@massueville.net **avant le mercredi 22 avril 2020, à 11h00.**



QUI N'AIME PAS ÊTRE EN AMOUR ?

MA RELATION EST-ELLE SÉCURITAIRE ?



FRÉQUENTEZ-VOUS UN PARTENAIRE VIRTUEL ?

Est-ce que ce partenaire dit être en voyage ou résider à l'étranger ?



Avez-vous rencontré un partenaire via un site de rencontres ou les médias sociaux ?



Avez-vous déjà rencontré votre partenaire en personne ?



Ce partenaire vous a-t-il déjà demandé de lui envoyer de l'argent ?



Avez-vous vécu une **situation difficile** dans les dernières années ?

Vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs de ces questions ?
Votre relation peut être à **RISQUE**.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE



VOTRE SERVICE DE POLICE LOCAL

SÛRETÉ DU QUÉBEC
310-4141 ou *4141 (cellulaire)



LE CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA
1888 495-8501



QU'EST-CE QUE LA FRAUDE AMOUREUSE ?

L'arnaque commence lorsque le fraudeur crée de faux profils sur des sites de réseautage social ou de rencontres en ligne. Il vous démontre un intérêt à développer une relation « sérieuse ». Il peut prétendre être Québécois, mais en voyage à l'étranger, ou être consultant à l'étranger.

Il joue avec vos sentiments en annulant des rendez-vous en personne sous divers prétextes: visa non obtenu, maladie ou perte d'emploi. Ensuite, il essaie de vous soutirer de l'argent par virement, divulgation de code de cartes prépayées, envoi d'un chèque par la poste, etc.

Très habile, s'il vous déçoit, il fera tout pour regagner votre confiance et vous soutirer à nouveau de l'argent.

VOUS HÉSITEZ À EN PARLER ?



Ce partenaire vous fait sentir moins seul-e ?



Vous aimez cette personne et vous vous sentez aimé-e en retour ?



Vous vous êtes endetté-e pour cette personne ?



Vous avez honte et vous craignez d'en parler à vos proches ?

Votre hésitation est normale; cependant, vous pourriez être victime de fraude amoureuse.

N'HÉSITEZ DONC PAS À EN PARLER.

POUR OBTENIR DU SOUTIEN

COMMUNIQUEZ EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ AVEC



VIOLENCE CONJUGALE

1 800 363-9010
24 h/24, 7 j/7



La ligne 1-888-489-2287
Aide Abus Aînés

1 888 489-2287
8 h à 21 h, 7 j/7



Info-social au 811
24 h/24, 7 j/7



1 866 LE CAVAC (532-2822)





MISE EN GARDE – ACHATS en ligne, avez-vous les bons réflexes ?

Êtes-vous à jour au niveau des conseils concernant la fraude ? Sachez que les fraudeurs utilisent des stratagèmes de plus en plus pernicious et malheureusement efficaces pour parvenir à leurs fins. Si vous avez un doute concernant des achats en ligne, n'hésitez pas à questionner.



C'est pourquoi nous recommandons pour vos achats en ligne de :

- ne réaliser aucune transaction à partir de réseaux sans fil (Wi-Fi) publics;
- rechercher des sites de détaillants connus et fiables, disposant de sites Web sécurisés (débutant par « https:// »). Assurez-vous de la présence d'un cadenas en position fermée ou d'une clé en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur.
- privilégier le téléchargement d'une application mobile d'un détaillant à partir de son site Web (sécurisé).
- maintenir à jour les programmes antivirus sur vos appareils.
- ne jamais donner de renseignements personnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

Pour les achats sur des sites de ventes et d'échanges de biens :

- vous renseigner sur le vendeur avant de procéder à une transaction.
- valider l'image de l'article avec des moteurs de recherche, tels que Google images.
- privilégier une rencontre en personne avec le vendeur afin de l'identifier et de constater la disponibilité de l'achat. Choisissez un lieu public, sécuritaire et privilégiez d'être accompagné.

Si vous avez malencontreusement suivi des indications et avez été victime d'une fraude, dénoncez-le aux policiers sans tarder.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site internet **À bas l'arnaque – Protégez-vous contre la fraude** : <https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr/accueil>

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Communiquez avec votre Service de police local ou la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire).

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.





MISE EN GARDE – Fraudes / Hameçonnage

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour vous prémunir d'une fraude et appelle à votre vigilance lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant «conseiller», «enquêteur» ou autre représentant soi-disant du gouvernement ou si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide, confirmez la situation en parlant à d'autres proches.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent débuter leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour vous tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous presse d'acheter des cartes-cadeaux pour collaborer à l'enquête, d'effectuer un transfert d'argent? On vous demande de remettre vos cartes dans une enveloppe en raison de la pandémie?**
 - **Refusez.** N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistant ou recourir à des fausses menaces (vous mettre en état d'arrestation) pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucun organisme gouvernemental n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression indue pour de telles demandes.
 - Méfiez-vous si un membre de la famille vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant. Les fraudeurs peuvent demander à la personne d'acheter des cartes iTunes ou des cartes prépayées et ensuite de leur fournir les codes de ces cartes.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire)** ou communiquez avec votre service de police local.
- **Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.**





Statistique
Canada

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 2021

Statistique Canada procèdera au prochain recensement de la population en mai 2021. Pour ce faire, ils embaucheront environ 32 000 personnes partout au pays pour aider à la collecte des données. Pour vous joindre à l'équipe consultez le www.recensement.gc.ca/emplois.

La municipalité encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

COVID-19 : ACTIVITÉS SUSPENDUES

Du aux mesures d'urgences prises par le gouvernement toutes les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Nous vous tiendrons informés des développements selon l'évolution de la situation.



CLUB FADOQ

Informations : contactez Lucille Bernier
450 788-2161 | 450 788-2804



CERCLE DES FERMIÈRES SAINT-AIMÉ ET MASSUEVILLE

Information : Pierrette Bélisle 450 788-2238



Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé

846, rue de l'Église
Massueville Québec J0G 1K0
Téléphone : 450 788-2203
Télécopieur : 450 788-3090
Courriel: fabstaime@outlook.com



Messes du dimanche

À la suite de l'annonce du 6 janvier 2021 au sujet des nouvelles mesures sanitaires reliées à la pandémie il n'y aura pas de messe le dimanche jusqu'à nouvel ordre.

Horaire bureau

Les mardis de 9h à midi à la sacristie.
Pour communiquer avec nous appeler au 450-788-2203
ou écrivez-nous au fabstaime@outlook.com

Infos

Pour toutes informations concernant le cimetière : achat de lot, sépulture etc.

Veillez-vous adresser au secrétariat du **Cimetière du Bas-Richelieu**

Téléphone : 450-743-2089
Télécopieur : 450-743-8884
Courriel : cimetieres.bas.richelieu@gmail.com

Pour les baptêmes, préparation à la communion et confirmation, veuillez communiquer avec **Johanne Paquin au 450-782-202**

Pour la préparation au mariage veuillez communiquer avec **Eric Coulibaly au 450-771-8739**

Intentions de messe. Pour toute intention de messe veuillez communiquer avec nous 2 mois avant la date prévue.



SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE :

Vous vous sentez seul(e)?

Pour briser l'isolement chez les aînés c'est gratuit et confidentiel appelez au **Centre d'écoute Montérégie: 1 877 658-8509**

Vous vivez des moments difficiles?

Nous sommes là pour vous soutenir, sans jugement!

Écoute entraide : 1 855 365-4463

Nous sommes à l'écoute!

Vous vivez de la solitude, de l'angoisse, du stress au travail, des relations difficiles ? Vous souffrez de dépendances, subissez de la violence ou vivez des pertes dans votre vie ?

Tel-aide : 514 935-1101



Groupe d'entraide L'Arrêt-Court

Est une ressource alternative en santé mentale destinée aux personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale éprouvants et persistants. : (450) 743-6071

Les aînés de la région peuvent maintenant bénéficier d'une nouvelle ressource en la personne de Francine Laplante qui est à l'œuvre comme travailleuse de milieu auprès des aînés : **450 881-7017**

La Traversée, Centre de crise – CPS Pierre-De Saurel – Centre de prévention du suicide

S'adresse à toutes les personnes en détresse ou en crises suicidaire. Pour les proches qui s'inquiètent ainsi que pour les personnes endeuillées par suicide : **(450) 746-0303**

Maison le passeur :

La maison le Passeur est un organisme à but non lucratif (OBNL) autonome, visant à favoriser la sensibilisation à la non-violence et de l'intervention psychosociale envers la population masculine en détresse et/ou manifestant des comportements violents **450-743-8403**

Toute personne victime de violence conjugale ou intrafamiliale doit composer le 911.



SERVICE DE POPOTE ROULANTE EN MILIEU RURAL

Du lundi au vendredi



REPAS CHAUDS ET
REPAS CONGELÉS

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, proposer une personne ou pour toute autre question, n'hésitez pas à nous joindre au Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel.

Par téléphone : 450 785-2874

Par courriel : carrefourarcenciel@videotron.ca

Si vous résidez hors de notre territoire :

Saint-Roch-de-Richelieu : 450 785-3515

Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel et
Sainte-Anne-de-Sorel : 450 743-4310

Site Web :

www.mrcpierredesaurel.com/popote-roulante

Service offert

Nous offrons un service de livraison bénévole de repas chauds et congelés pour les aînés sur le territoire rural de la MRC de Pierre-De Saurel.

Notre menu est composé d'une grande variété de plats nutritifs, délicieux et frais du jour.

Municipalités desservies

Nous livrons dans 7 municipalités rurales :
Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Gérard-Majella,
Saint-Ours, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel et Yamaska

Vous avez 50 ans et plus ?

Vous avez une chambre disponible chez vous ?



CohabitAction permet le maintien à domicile des aînés en offrant le service de jumelage intergénérationnel. En participant à CohabitAction, vous offrez **un logement à prix abordable** à une personne plus jeune, en échange de **services personnalisés** selon vos besoins.

Un suivi régulier est fait afin d'assurer le bon déroulement de la cohabitation et l'entente de cohabitation est modifiable à tout moment.

Pour vous inscrire, contactez **CohabitAction** au (579) 369-1292 ou par courriel à cohabitAction@gmail.com.

**Plus d'un million d'adultes québécois
ont de grandes difficultés à lire et à écrire.**

Partout au Québec, les groupes d'alphabétisation populaire
sont là pour les accompagner au quotidien...

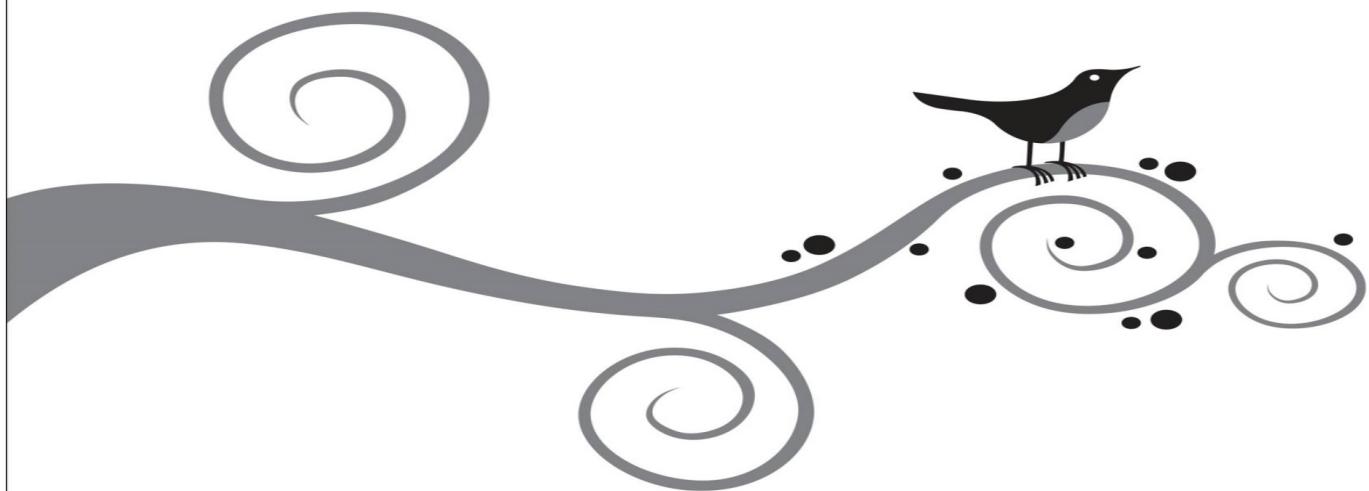
Contribuez à les faire connaître!



COVRIS COOPÉRATIVE FIER PARTENAIRE DES AGRICULTEURS D'ICI



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
activités de la région.



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



Marc Rivard

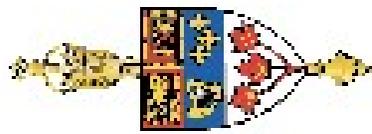
Entrepreneur

Peintre

Peinture intérieur
et extérieur

805, rue de l'Église
Massueville (Qc) JOG 1K0
Tél.: 438-881-6964





LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com



[LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



André Laperle

REMBOURREUR

- meuble
- bateau
- auto

450 788-3795

laperle.andre@cablevision.qc.ca



Ongles Nancy

Technicienne en pose d'ongles

318 Bousquet
Massueville

450-502-0622

Facebook Ongles Nancy



Pierre-Luc Villiard horticulteur/propriétaire
400, rang Saint-Yves
Saint-Aimé (Québec) J0G 1K0
TÉL. : 450 788-2361
Télééc. : 450 788-2131
Courriel : plvilliard@hotmail.com
serresplilliard.com



GUY CLOUTIER

enr.

Massueville 450 788-2051
Cell : 450-880-0670

- Déchaumage
- Tonte de gazon
- Recouvrement de toit (en bardeau)
- Peinture extérieure

Déneigement, estimation gratuite,
résidentiel et commercial

**Camping
Le Québécois**

Francine et Florian Chicôme

165, rue Plessis
Massueville (Québec) J0G 1K0
Téléphone : 450 788-2680
Télécopieur : 450 788-3135
www.campinglequebecois.qc.ca
info@campinglequebecois.qc.ca

La Sublime Asperge

Ferme de Simon Lavallée
et
Nicole Saint-Jean

620, rang St-Thomas
Saint-Aimé-de-Richelieu (Québec) J0G 1K0
Téléphone : 450 788-2633
Télécopieur : 450 788-3227
www.lasublimeasperge.com



DÉTECTER, DÉNONCER, DÉCOURAGER



VOUS ÊTES VICTIME D'UNE FRAUDE ?

SIGNALEZ L'INCIDENT AUPRÈS DES ORGANISMES SUIVANTS :

- ➔ Votre institution bancaire
- ➔ Votre compagnie émettrice de la carte de paiement
- ➔ Votre fournisseur de service (Internet, téléphonie cellulaire)
- ➔ Vos agences nationales d'évaluation de crédit :
 - Équifax Canada: 1 800 465-7166
 - TransUnion Canada: 1 877 713-3393
- ➔ Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501 ou au www.antifraudecentre-centreantifraude.ca

SIGNALEZ LA FRAUDE AUPRÈS DE VOTRE SERVICE DE POLICE

Joindre votre service de police local ou la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire)

SIGNALEZ LA SITUATION AUPRÈS DES AUTRES ORGANISMES DE SERVICES PUBLICS

Pour consulter la liste et les coordonnées des organismes, vous référer au document de la Commission d'accès à l'information : « [Perte ou vol de son identité: Comment réagir?](#) »

SIGNALEZ UNE FRAUDE AUX PRESTATIONS GOUVERNEMENTALES D'URGENCES (FRAUDE « PCU »)

Pour des prestations liées à la COVID-19, consultez les directives sur le site de [l'Agence du revenu du Canada](#), ou composez le 1 833 966-2099. Pour des prestations liées aux programmes administrés par Revenu Québec, composez le 1 800 267-6299 ou formulez une [plainte en ligne](#).

